

## Baccalauréat. La réponse des représentants des parents

Les représentants de parents FCPE du conseil local de L'Aigle ont pris connaissance de l'article intitulé « **la réforme du bac, ça change quoi ?** » paru dans le Réveil Normand du mercredi 18 septembre. La réponse est assez simple, Ça change énormément de choses ! A travers un communiqué, ils répondent.

**« D'abord, nous passons d'un baccalauréat qui, jusqu'à présent, était multidisciplinaire, avec des spécialités fortes mais nombreuses, à un bac hyper spécialisé, plus restreint et donc davantage fermé. Le système précédent, qui était certainement perfectible, permettait aux élèves d'avoir une culture générale plus étendue. Les mathématiques, ce qui pourrait surprendre plus d'un parent, deviennent une option et peuvent donc être abandonnées dès la première ».**

Où sont les maths ?

**« Certes, M. Juniot, proviseur du lycée, affirme qu'il est tout à fait possible, par exemple, de reconstituer la filière ES (économiques et sciences sociales) en prenant en plus l'option « mathématiques ». Il faut juste préciser que cette option sera proposée à un niveau beaucoup plus élevé, puisque correspondant à celui du bac S, et non du bac ES. Le risque majeur est de voir beaucoup d'élèves exclus de fait de cette option. Les élèves doivent savoir qu'un baccalauréat ES sans mathématiques sera difficilement exploitable pour rentrer en sciences économiques à l'université, ou en école préparatoire par exemple. Des inégalités pourraient également se créer avec des élèves qui pourront payer des cours privés en mathématiques et d'autres pas pour rattraper le niveau ».**

Perte de valeur ?

**« En second lieu, le baccalauréat n'aura plus la même valeur au niveau national. En effet, avec le contrôle continu et les bulletins scolaires qui compteront pour 40 % dans la note finale, nous aurons maintenant des bacs à dimension locale, le risque étant de voir des baccalauréats qui ne seraient pas perçus comme ayant la même valeur suivant le lieu où ils auront été passés. Par ailleurs, la gestion des remplacements de professeurs absents est un problème récurrent dans nos lycées ruraux. Le remplacement des professeurs de mathématiques, d'anglais ou de français reste difficile et des absences prolongées de professeurs ont été notables ces dernières années. Quel sera l'impact de ces absences sur les notes des épreuves concernées et en particulier celles du contrôle continu ?**

**Enfin, quelles solutions pour les élèves dont les options ne sont pas proposées par le lycée du secteur. Bénéficier d'autres options dans le lycée voisin n'est possible que dans les villes d'une certaine importance. Encore faudrait-il que les institutions concernées aient la notion des temps de trajet, on remarque déjà des cours réduits à 40 minutes pour certaines options**

!

**Tous les élèves ont-ils bénéficié des heures d'accompagnement, 52 heures, comme le prévoit les textes, pour faire leur choix d'options ? Quels seront les critères de sélections des universités ? Comment les élèves peuvent prioriser des options, des combinaisons en fonction de critères non connus ? Cette énième réforme a été conduite sans concertation avec les élèves, avec les représentants de parents et avec les enseignants. La FCPE demande un moratoire sur les réformes dans l'éducation nationale depuis longtemps, elle reste inécoutée à ce jour ».**

Les intertitres ont été ajoutés par la rédaction.